

Communiqué de presse

15.6.2007

Avertissement de la SWX Swiss Exchange à l'encontre d'OC Oerlikon Corporation AG

La SWX Swiss Exchange a prononcé un avertissement avec publication à l'encontre d'OC Oerlikon Corporation AG, Freienbach (SZ), pour violation des dispositions du Règlement de cotation (RC). Cet avertissement de la SWX est lié à la violation des délais d'annonce concernant la publicité des transactions du management conformément à l'art. 74a RC.

Conformément à l'art. 74a RC, les émetteurs sont tenus de s'assurer que les personnes soumises aux devoirs d'annonce (membres du conseil d'administration et de la direction générale des émetteurs) leurs déclarent leurs transactions au plus tard le deuxième jour de bourse suivant la conclusion de la transaction.

Les transactions des membres du conseil d'administration et de la direction générale d'un émetteur qui dépassent le seuil de CHF 100'000 au cours d'un mois civil doivent être annoncées par l'émetteur à la SWX dans les deux jours de bourse suivant la réception de l'annonce. Ces annonces sont ensuite publiées sur le site web de la SWX.

Au total, il ne doit pas s'écouler plus de quatre jours de bourse entre la date de conclusion de la transaction et la communication de l'information à la SWX.

En effet, le but de la publicité des transactions du management est d'informer aussi rapidement que possible les participants au marché des transactions réalisées par les membres dirigeants des sociétés cotées.

En l'espèce, un membre exécutif du conseil d'administration/membre de la direction générale de l'entreprise OC Oerlikon Corporation AG a vendu le 29 août 2006 2'312 options call d'une valeur totale de CHF 491'300. Cette transaction a été effectuée sur son ordre par le département du personnel d'OC Oerlikon Corporation AG. La société a annoncé l'opération à la SWX avec un retard de 23 jours de bourse.

En conséquence, OC Oerlikon Corporation AG a enfreint l'art. 74a al. 3 RC. Compte tenu de la nature et de la portée de la transaction ainsi que du dépassement de délai important, le Comité de l'Instance d'admission a estimé que cette faute ne pouvait être considérée comme légère mais retient la qualification d'infraction par négligence.

Pour ces motifs, le Comité de l'Instance d'admission de la SWX a adressé un avertissement avec publication à l'encontre d'OC Oerlikon Corporation AG.

Pour de plus amples informations sur la publicité des transactions du management, veuillez consulter le site web de la SWX à l'adresse suivante:

http://www.swx.com/admission/being_public/management_transactions_fr.html

Pour les annonces publiées veuillez consulter le site web de la SWX à l'adresse suivante:

http://www.swx.com/admission/being_public/mtrans/publication_fr.html

Pour de plus amples informations, M. Werner Vogt, porte-parole SWX Swiss Exchange est à votre entière disposition.

Téléphone: +41(0)58 854 26 75

Fax: +41(0)58 854 27 10

E-mail: pressoffice@swx.com

SWX Swiss Exchange

La SWX Swiss Exchange fait partie, au plan technologique, du peloton de tête des Bourses mondiales. Entièrement automatique, le système de négoce, de clearing et de règlement développé par la SWX Swiss Exchange demeure inégalé à ce jour. Un simple clic de souris suffit pour conclure une transaction et en initier le paiement, la livraison ainsi que la confirmation d'exécution. Accompli sous deux minutes, ce processus est effectué en moyenne 2,3 millions transactions par jour. La SWX Swiss Exchange offre à sa clientèle des services boursiers de premier ordre et une large palette de produits.

www.swx.com